

ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Compétences visées :

- Identifier les notions, les situations, les différents types de handicaps, et les différentes bases législatives ;
- Etudier les caractéristiques des différents types de handicaps ;
- Appliquer les principes d'accueil des personnes en situation de handicap en général et pour chaque type de handicap.

Public visé :

- Tous les professionnels en contact avec les usagers et les clients dans un ERP.

Durée du programme :

- 3 heures

Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique ;
- Maîtrise de la langue française.

Tarif : 150€TTC

(Prise en charge possible, nous contacter pour plus d'informations.)

Modalités de financement : Plan de développement des compétences, CPF, auto-financement

Modalités d'admission :

Auto-positionnement. Notre équipe de conseillers en formation reste disponible pour vous accompagner, n'hésitez à nous contacter.

Localisation et accessibilité :

Distanciel et/ou présentiel.

Nos locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour échanger sur les modalités de suivi de la formation.

Méthodes pédagogiques :

Lors de la formation plusieurs méthodes et techniques sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence.

Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire, étude de cas, quiz ;
- Test en fin de formation : QCM.

Programme :

Identifier les notions, les situations, les différents types de handicaps, et les différentes bases législatives :

- Formuler une définition précise du handicap ;
- Décrire les processus qui conduisent aux situations de handicap et les principales familles de handicap ;
- Lister et interpréter les fondamentaux de la loi du 11 février 2005, l'ordonnance du 26 septembre 2014, les arrêtés et décrets postérieurs ;
- Exposer et expliquer le registre d'accessibilité de manière claire et conforme aux exigences légales.

Etudier les caractéristiques des différents types de handicaps :

- Nommer les différents types de handicap (moteur, visuel, auditif, Mental/psychique) ;
- Enumérer les caractéristiques, origines, et causes des différents types de déficiences et les examiner afin d'identifier leurs spécificités et les besoins associés.

Appliquer les principes d'accueil des personnes en situation de handicap en général et pour chaque type de handicap :

- Comparer les attentes des personnes en situation de handicap pour chaque type de handicap et déterminer les meilleures pratiques d'accueil ;
- Élaborer des fiches FALC (Facile À Lire et Comprendre) pour améliorer la communication et l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Structurer les informations sur les différents types de déficiences pour une présentation efficace et adaptée aux besoins des visiteurs.

Délais d'accès :

Entrées et sorties permanentes. Habituellement, les accès sont ouverts 24 heures ouvrées après la réception du dossier complet et la validation du financement.

Contactez-nous !

www.crc-formation.fr

04.94.88.58.59

contact@crc-formation.fr

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR

 04.94.88.58.59

 contact@crc-formation.fr

 crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017

